

GABON-Economie-Matière première/Augmentation du prix de l'huile de palme raffinée



(© Copyright l'Union)

LIBREVILLE, 23 septembre (Infosplusgabon) - *Devant la carence de l'huile de palme raffinée sur le marché et la flambée de son prix, les ministères de l'Economie et de la Relance et celui du Commerce, des Petites et Moyennes entreprises, ont publié un communiqué conjoint sur cette matière première produite localement et qui fait l'objet d'une surenchère entretenue.*

"Cette hausse des prix de l'huile, pratiquée en violation du cadre réglementaire et au préjudice des consommateurs est à la fois injustifiée et inacceptable", souligne le communiqué dont la rédaction d'Infosplusgabon a obtenu une copie.

Les autorités déplorent " (...) que certains grossistes véreux ont choisi volontairement et unilatéralement de déséquilibrer le marché par la rétention d'importantes quantités du produit, dans le seul but d'augmenter leurs marges".

Aussi, pour mettre fin à cette pratique déloyale "largement dénoncée par les populations", le gouvernement a décidé de réorganiser la chaîne de distribution de l'huile de palme raffinée par " l'exclusion définitive des auteurs contrevenant, de tout circuit de distribution du produit et exige désormais des opérateurs économiques des commerces de proximité, de s'approvisionner uniquement auprès des grossistes retenus, notamment pour le grand Libreville".

Les grossistes recommandés sont : le Groupe Ceca-Gadis (CKDO), Géant CKDO, Gaboprix,

Supergros) Foberd Gabon, Mbolo, Espodis, l'Etablissement RAWANI, Codipram, Cedicom et Rolla.

Dans le même élan, "le gouvernement rappelle à tous les opérateurs économiques la nécessité de respecter la réglementation en matière de prix et de gestion de stock à tous les stades de distribution, et qu'il ne tolérera aucune spéculation sur ce produit sensible de fabrication locale".

" Les brigades conjointes de la Direction Générale de la Concurrence et de la Consommation (DGCC) et de la Direction Générale du Commerce (DGC) ont été instruites d'intensifier les contrôles avec fermeté afin de sanctionner sévèrement tous les contrevenants dans le but de préserver le pouvoir d'achat des ménages", souligne le communiqué d'autre part.

Enfin, le gouvernement travaille de concert avec la société OLAM PALM et les autres acteurs concernés pour "mettre un terme à ces pratiques qui altèrent (...) le comportement économique des ménages gabonais".

Les populations sont invitées à dénoncer les abus via le numéro vert 8085 ou par le 061000193 (Whatsapp).

FIN/INFOSPLUSGABON/ARE/GABON2022

